

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 28 juillet 2023 relatif à la composition de la liste des représentants du personnel à la formation plénière du conseil médical ministériel pour les agents relevant du ressort du comité social d'administration des services pénitentiaires de la mission de l'outre-mer

NOR : JUSK2324564A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des résultats du vote des représentants du personnels élus au comité social d'administration des services pénitentiaires d'outre-mer pour la composition de la liste des représentants du personnel à la formation plénière ministériel pour les agents relevant du ressort du comité social d'administration des services pénitentiaires de la mission de l'outre-mer,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont élus représentants du personnel à la formation plénière du conseil médical ministériel pour les agents relevant du ressort du comité social d'administration des services pénitentiaires de la mission de l'outre-mer, les personnes suivantes :

Rang	Représentants du personnel
1	BILLARD Frédéric
2	FAURE Sandra
3	LOPES DA COSTA Valérie

Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3

La directrice interrégionale des services pénitentiaires d'outre-mer est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 6 septembre 2023.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Pour le ministre par délégation :

P/ La directrice interrégionale des services pénitentiaires d'outre-mer,

A CUENOT



Le Directeur
Interrégional Adjoint

A CUENOT